

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 26 février 2002

Demandeur : GRAME-UDD

Référence : Pièce SCGM-13, document 2, page 14

Préambule :

Le tableau I intitulé « Rapport de suivi et d'implantation du PGEÉ » (SCGM13, doc. 2, p. 14) et le tableau II intitulé « Répartition du budget prévu révisé 2000-2001 » présentent les mêmes économies unitaires des activités d'efficacité énergétique. Par contre, le tableau 3 présente des économies unitaires tout à fait différentes. (En fait, la seule activité n'ayant aucune différence - PE 100 - est celle qui a été abandonnée par SCGM.)

Économies unitaires des activités d'efficacité énergétique 2000-2001 de SCGM

Programme ou activité	Tableau 1 (SCGM-13, doc 2, p. 14)	Tableau 2 (SCGM-13, doc 2,p.15)	Tableau 3 (SCGM-13, doc 2, p. 26)
PE 100 Générateur d'air chaud 2 ^e génération - Existant	300 m ³	300 m ³	300 m ³
PE 101 Générateur d'air chaud 3 ^e génération – Existant	350 m ³	350 m ³	464 m ³
PE 102 Générateur d'air chaud 3 ^e génération – Nouvelle construction	325 m ³	325 m ³	354 m ³
PE 103 Thermostat électronique programmable	180 m ³	180 m ³	200 m ³
PE 104 Programme communautaire	120 m ³	120 m ³	110 m ³
PE 105 Chauffe-eau efficace – Résidentiel	74 m ³	74 m ³	72 m ³
PE 200 Chauffe-eau efficace – CII	556 m ³	556 m ³	1829 m ³
PE 201 Générateur d'air chaud AFUE 92 % - Petit CII	400 m ³	400 m ³	600 m ³
PE 202 Chaudière à haute efficacité 85 % CII	2184 m ³	2184 m ³	2351 m ³
PE 203 Chauffe-eau efficace – Petit CII	118 m ³	118 m ³	79 m ³

Questions :

2. Entre les tableaux 2 et 3, d'où viennent les différences d'économies unitaires des diverses activités d'efficacité énergétique ? Quelles méthodes ont été utilisées pour

obtenir les économies unitaires des tableaux 2 et 3 (chiffres fournis par les manufacturiers, mesures à partir de la facturation, mesures en temps réel, etc.) ?

Réponse :

2. En premier lieu, le programme PE100 n'a pas été abandonné par SCGM mais fusionné avec le programme PE101.

Il ne faut pas comprendre que le tableau I et le tableau II présentent les mêmes économies unitaires et que le tableau III présente des économies tout à fait différentes. Aux tableaux II et III, on retrouve le détail du tableau I pour la mise de fonds unitaire, les économies unitaires et les budgets par catégorie et ce, en mode prévision (tableau II) et en mode réalisation (tableau III).

La révision des cas-types est le facteur qui explique les modifications entre le PGEÉ 2000-2003 (tableaux I et II) et les données du tableau III. Suite à des analyses plus poussées de nos bases de données, nous avons constaté que le mixte des participants s'avérait différent du mixte anticipé au départ (i.e. les participants potentiels ou réels aux programmes consommaient moins ou plus que ce que le cas-type prévoyait). Nous avons donc modifié les cas-types de plusieurs programmes du PGEÉ pour refléter cette réalité. Effectivement, comme les économies d'énergie représentent un pourcentage x de la consommation, le changement du mixte des participants entraîne nécessairement un effet à la hausse ou à la baisse sur les économies

Lors de l'établissement de nos projections, nous établissons des cas-types pour chacun des programmes. Les cas-types sont en quelque sorte le profil du participant-type à un programme. On établit le niveau de sa consommation annuelle, la proportion du chauffage par rapport à la base et par le fait même, la capacité des appareils en BTUh ainsi que le nombre d'heures d'opération par année. La majorité des calculs d'économies des programmes proviennent de calculs effectués par des ingénieurs du groupe DATECH

Cet exercice est réalisé en constituant des strates de consommation des clients de la SCGM par secteur d'activité en y indiquant les proportions base /chauffage ainsi que le nombre de clients dans chaque strate. Les strates ne sont pas toutes de la même ampleur. Elles sont par unité de 1000 m³ pour les petits volumes, ensuite 10 000m³ pour les moyens volumes et enfin 100 000 m³ pour les gros volumes.

Ensuite, nous établissons les bornes de consommation inférieures et supérieures dans lesquelles une technologie donnée est susceptible de se trouver le plus souvent à l'aide de certains indicateurs de marché. Enfin, nous calculons la moyenne pondérée des consommations de cette échelle et nous obtenons un cas-type.

Le processus de suivi prévoit que les économies unitaires des programmes seront validées lors des évaluations d'impact énergétique des programmes selon différentes méthodes et modifiées, le cas échéant, pour les années subséquentes. Une fois que le processus d'implantation des programmes est entamé, la collecte de données réelles nous permettra d'ajuster certains paramètres des programmes en temps et lieu. Pour certains programmes, de la recherche et du mesurage seront effectués afin de compléter la caractérisation des cas-types. Ainsi, il faut s'attendre à d'autres modifications de parcours basées cette fois-ci sur des données recueillies et analysées parmi les participants et /ou les résultats des évaluations d'impact.